Mission Permanente de la République du Mali à Genève

Ambassade de la République du Mali auprès de la Confédération Helvétique

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT– UNE FOI

33

VINGT ET UNIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

GUINEE BISSAU
Vendredi, 23 janvier 2015

Déclaration du MALI

Merci, Monsieur le Président,

Je voudrais saluer la délégation de la Guinée Bissau pour sa participation constructive au présent examen.

Le Mali salue les efforts déployés par la Guinée Bissau en vue d'assurer une meilleure mise en œuvre des recommandations reçues lors du premier cycle de l'EPU. A cet égard, ma délégation constate avec beaucoup de satisfaction que depuis son premier examen, la Guinée Bissau a ratifié beaucoup d'instruments juridiques relatifs aux droits de l'homme.

Dans le même chapitre, elle a pris des initiatives notoires destinées à mieux protéger les droits humains comme entre autres, l'érection en infraction des mutilations génitales féminines et l'adoption d'une législation contre la traite des êtres humains.

Le Mali encourage la Guinée Bissau à poursuivre et approfondir les actions entreprises, en vue d'assurer le bien être de l'ensemble des populations.

Le Mali voudrait adresser la recommandation suivante à la Guinée Bissau :
Mettre le système de justice pour mineurs en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant.

Je vous remercie.

Mission Permanente de la République du Mali auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
I.C.C, 20, Route de Pré-Bois Hall G – 1° étage CP 1814 – 1215 Genève 15–Suisse
Tél. : (022) 710 09 60 / 66 Fax : (022) 710 09 69
E-mail : malisuisse@yahoo.fr
http://www.mali-suisse.org